

## Discours d'adieu de Jean-Marc Boegner comme représentant permanent de la France (3 février 1972)

**Légende:** Discours d'adieu de Jean-Marc Boegner, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes de 1961 à 1972. Le diplomate souligne l'importance des travaux du Comité des représentants permanents (Coreper) et évoque les relations de celui-ci avec la Commission et avec le secrétariat général du Conseil.

**Source:** Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. L'évolution des institutions et organes de la Communauté, EG-40.

**Copyright:** (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_d\\_adieu\\_de\\_jean\\_marc\\_boegner\\_comme\\_representant\\_permanent\\_de\\_la\\_france\\_3\\_fevrier\\_1972-fr-e085396d-55e3-4c17-aef8-b5fb6b4c8e3c.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_d_adieu_de_jean_marc_boegner_comme_representant_permanent_de_la_france_3_fevrier_1972-fr-e085396d-55e3-4c17-aef8-b5fb6b4c8e3c.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/09/2012

## Discours de l'Ambassadeur Jean-Marc Boegner le 3 février 1972

Monsieur le Président,  
Monsieur l'Ambassadeur Commissaire,  
Monsieur le Secrétaire Général,

Ma première tentation, après vous avoir entendu tous les trois, ce serait de m'écrier : Vive le Grand-Duché de Luxembourg. Réfrénant cet élan du coeur, je me contenterai de vous remercier de tout ce que vous m'avez dit les uns et les autres avec tant de sincérité, j'en suis convaincu, tant d'émotion, et croyez que ce que je viens d'entendre restera très profondément gravé dans mon coeur.

Avant de dire à mes collègues ce que j'ai à leur dire avant de me séparer d'eux, je voudrais d'abord adresser mes remerciements au Gouvernement tunisien qui, il y a quelques 11 ans, en commettant à mon égard une offense inacceptable, m'a rendu la liberté qui m'a permis de profiter de l'occasion qui m'était offerte d'occuper le poste de Représentant Permanent de la France auprès des Communautés Européennes. J'ai aimé ce Comité, M. le Président, comme nous l'aimons tous. Je dirai comme un marin aime son bateau, comme un paysan aime son champ ou sa vigne, comme quelque chose à laquelle nous sommes attachés de toutes nos fibres et je dirai par notre nature même. Et il me semble en effet que ce qui caractérise ce cercle que nous formons, c'est la capacité qui nous est donnée d'y être entièrement nous-mêmes. D'y être ce que nous sommes les uns et les autres, chacun avec son tempérament et son style propre, sans avoir à nous soucier des apparences, autres bien entendu que des usages de la courtoisie diplomatique, mais en pouvant, les uns et les autres nous livrer à notre travail avec toutes les ressources de nos personnalités diverses. Et c'est bien ce côté naturel des choses qui fait que, je crois, nous sommes profondément attachés au groupe que nous formons. D'ailleurs ne sommes-nous pas un peu les enfants naturels de la Communauté, nous qui n'étions même pas mentionnés dans le Traité de Rome. Nous n'avons pas d'ailleurs, je crois, à rougir de cette origine obscure, j'ai toujours entendu dire que les chats de gouttière étaient les plus intelligents et les plus débrouillards. Et par conséquent, je crois que si nous nous sommes faits peu à peu notre place, non pas sur une gouttière, mais dans des salles de réunions européennes, eh bien, c'est parce que nous l'avons mérité par le sérieux de nos travaux, la loyauté que nous y avons mise, le désintéressement qui nous anime tous et, peu à peu, je crois que c'est par cette manière de faire, loyale, honnête, sérieuse, dépourvue de toute recherche de publicité ou de faire carrière, qui, je crois a imposé le Comité des Représentants Permanents à nos Ministres et aux Institutions des Communautés en général. Et puis je crois aussi que si nous aimons ce Comité, Monsieur le Président, c'est par ce sentiment que nous y sommes tous égaux. Et nous ne saurions mieux, je crois, reconnaître cette égalité que par le fait qu'à tour de rôle chacun d'entre nous dirige nos travaux et que ses cinq collègues lui font confiance au fur et à mesure et ceci marque bien, en effet, cette sorte de règle du jeu qui existe entre nous et qui fait que nos discussions sont toujours empreintes de ce souci de nous placer toujours les uns et les autres sur le même pied les uns par rapport aux autres quelque soient les intérêts que nous ayons à défendre.

Ayant parlé de la liberté, de l'égalité, Monsieur le Président, je ne vais pas parler de la fraternité, car je ne voudrais pas évoquer la devise d'une Révolution qui a fait tomber la tête d'un roi, devant plusieurs de mes collègues qui représentent des monarchies, mais enfin, je dirai que la fraternité est en route. Mais ce qui anime aussi nos travaux, c'est la sérénité et la bonne humeur. Bien entendu nous avons parfois des discussions difficiles car nous avons très légitimement des intérêts à défendre et à concilier, mais enfin nous sommes les uns et les autres assez éprouvés pour prendre tout cela avec le détachement qui convient et à mettre les choses à leur juste place et à ne jamais dramatiser. Et je crois que c'est aussi une des caractéristiques de notre Comité. C'est cette bonne humeur, dans laquelle nous avons l'habitude de travailler et parfois même, je dirai, les plaisanteries très simples que nous nous permettons et ça aussi, je crois, est un lien qui existe entre nous.

J'ai dit, il y a un instant, Monsieur le Président, que les Représentants Permanents étaient, si je puis dire, les enfants trouvés de la Communauté, cela n'est évidemment pas le cas de la Commission dont l'acte de naissance figure à toutes les pages du Traité. Elle est donc fille légitime, mais peut-être le fruit d'une, de ce que je qualifierai, d'une union morganatique, entre ce qu'on appelait à l'époque la supranationalité et les Etats souverains. Cette origine un petit peu hybride a peut-être parfois poussé la Commission à une sorte de

recherche d'elle-même qui l'a entraîné vers des voies où parfois, du côté français nous n'avons pas toujours pu la suivre, mais ceci à vrai dire ne me paraît pas l'essentiel. Et je voudrais dire à la Commission, et je remercie tout spécialement l'Ambassadeur Borschette d'avoir bien voulu venir aujourd'hui parmi nous, étant bien admis que ceci ne serait pas un précédent pour d'autres réunions du Comité des Représentants Permanents, sauf lorsqu'un autre de mes collègues, bien entendu, aura à prendre congé. Je voudrais dire à la Commission toute l'admiration que j'ai pour elle. Nous avons bien souvent eu des difficultés avec elle, nous pas seulement, mais nous peut-être plus que les autres. Mais la Commission me rendra cette justice que d'abord je n'ai jamais cherché à peser sur son indépendance et que mes collaborateurs et moi-même nous nous sommes toujours abstenus de faire quoi que ce soit qui puisse en quoi que ce soit porter atteinte à l'indépendance de jugement d'opinion et d'action de la Commission. Et je voudrais dire mon admiration pour tout ce qu'elle a fait depuis que la Communauté existe pour véritablement constituer, au sein de nos Institutions, l'organe indispensable de réflexion, de proposition, d'action et de gestion. Je n'ai pas besoin d'évoquer par exemple la récente négociation d'élargissement pour mettre en lumière ce rôle éminent de la Commission. Je pourrais le dire pour beaucoup d'autres problèmes, les problèmes monétaires, dont nous venons de parler, et la politique agricole commune, les relations commerciales dont on discute en ce moment dans une autre salle et où c'est un représentant de la Commission qui défend la position de la Communauté, fort habilement d'ailleurs, bref, dans tous les domaines nous constatons que la Commission rend à la vie de la Communauté des services éminents et indispensables. Et je voudrais lui en donner acte aujourd'hui au moment où je m'adresse à elle pour la dernière fois.

Monsieur le Secrétaire Général, vous dirigez un organisme qui, je l'ai éprouvé en particulier au cours des quatre présidences que j'ai assumées au cours des dix dernières années, vous dirigez un organisme dont je crois que tous nous reconnaissons l'extrême valeur, et le travail inlassable. Et si les choses se passent ici dans l'ordre et dans la clarté, personne ne peut contester qu'il n'en soit ainsi, je pense que c'est en grande partie au Secrétariat Général que nous le devons. Et nous ne devons jamais oublier que lorsque nous avons terminé nos travaux, eh bien, le Secrétariat doit continuer, tard dans la nuit, et d'une manière parfois fort éprouvante, pour nous permettre de poursuivre le lendemain ou la semaine suivante sans perdre le rythme ou le souffle. Alors je voudrais dire à M. Calmes et à tous ceux qui l'entourent combien nous lui sommes reconnaissants. Et quand je dis tous ceux qui l'entourent, je voudrais aussi parler de tous ceux qui nous accueillent si gentiment le matin quand nous arrivons, qui sont toujours à notre disposition quand nous avons quelque chose à demander, un service à demander ; il y a véritablement au Secrétariat une atmosphère de bonne volonté et de bonne humeur, que je crois nous devons tous aussi reconnaître.

Monsieur le Président, j'ai accompli ici une mission qui en effet a duré 10 ans et demi et dont je dois dire qu'elle s'est déroulée pour moi sous des auspices particulièrement favorables. Lorsque cette Communauté s'est créée, rien n'était évident, en tout cas pour ce qui concerne la France. J'ai eu l'occasion l'autre jour de dire au Président Spaak, auquel je rendais visite, de lui faire part de cette réflexion que je crois l'histoire ratifiera, et je ne parle bien entendu que pour la France, c'est que les engagements qui ont été pris en 1957 à Rome ont été pris par des hommes qui n'auraient probablement pas pu les tenir et qu'ils ont été tenus par des hommes qui n'auraient pas probablement voulu les prendre. Je crois que ceci éclaire tout le sens de la mission, que j'ai eu à accomplir ici. Mission difficile, je m'en rends compte, car il fallait concilier les exigences de la politique d'un grand et vieil état avec la construction de l'Europe. Mais je crois qu'en fin de compte ce qui s'est passé a été clans l'intérêt de tous. Et je crois qu'il ne faut pas oublier l'effort considérable que la France a fait pour pouvoir apporter au Marché Commun sa contribution, mais pour pouvoir aussi tirer du Marché Commun ce qui était nécessaire pour lui permettre d'accomplir cette révolution industrielle que, trop tard peut-être, trop tard même sûrement, elle a entrepris grâce à une direction éclairée et grâce à tous les efforts de la nation. Mais notre Communauté y est pour beaucoup et je ne l'oublierai pas.

J'ai souhaité, M. le Président, vous le savez, que ma mission ne se termine pas avant que la négociation d'élargissement ait aboutie. Je m'en félicite parce que je crois pouvoir dire, et je pense que tout le monde sera de mon avis, que c'est probablement de tout ce que nous avons eu à faire ici les uns et les autres la mission la plus captivante et la plus importante, la plus harassante peut-être aussi par moments, dont nous ayons eue à prendre la responsabilité. J'ai été d'ailleurs très satisfait de constater que cette négociation avait tout bonnement porté sur les conditions d'admission aux Communautés et non pas sur les conditions du maintien du Commonwealth et de l'EFTA. Et à cet égard les choses ont été bien différentes de ce qu'elles

avaient été dix ans auparavant. Ce qui prouve que le temps a fait son oeuvre utilement. Et ce qui a permis à cette négociation d'aboutir au résultat que nous connaissons et dont, je crois, nous avons toutes les raisons les plus valables d'attendre les conséquences les plus heureuses pour notre Communauté, j'en suis personnellement convaincu. J'ai été heureux de pouvoir participer à cette journée du 22 janvier qui restera gravée dans toutes nos mémoires et de pouvoir, comme mes collègues et nos Ministres entendre pour la première fois le nouvel hymne européen, puisqu'il paraît qu'il y a un hymne européen tiré du dernier mouvement de la 9ème symphonie de Beethoven. Choix que je ne contesterai certainement pas, M. le Président. Je me permettrai simplement de signaler incidemment que Schumann, l'autre, avait écrit une ouverture pour orchestre, fort peu jouée d'ailleurs, qui s'appelle la fiancée de Messine, Die Verlobte von Messina, et qui peut-être aurait pu convenir aussi si l'on évoque les conditions dans lesquelles notre Communauté a été conçue.

Je voudrais terminer, M. le Président, ce court remerciement, comme on dit à l'Académie Française, en disant que je tire de ma mission ici un triple enseignement. D'abord un enseignement de résolution. Je crois que ce que nous avons fait, nous l'avons fait grâce à une grande résolution constante, persévérante et que nous devons encore en faire preuve pour continuer, pour défendre ce qui a été fait et pour progresser vers cette Europe, non seulement économique mais politique que nous souhaitons tous et à laquelle, je suis persuadée que l'adhésion de la Grande-Bretagne apportera des chances supplémentaires de se réaliser. Leçon de résolution, mais aussi leçon de modestie, car j'ai confiance de ce que nous avons à nous apporter les uns aux autres et j'ai conscience de ce que la France a à apprendre de ses partenaires. Elle en a déjà beaucoup appris, elle en a encore à en apprendre peut-être ont-ils à apprendre quelque chose d'elle, c'est à eux à le dire, mais en tout cas, je crois que quelque soit la fermeté, la rigueur dont la France ait à faire preuve ici en maintes circonstances, elle ne doit pas oublier ce qu'elle doit à cette Communauté et à ses partenaires. Et c'est par conséquent aussi une leçon de gratitude que je tire de ce que j'ai pu vivre ici en ces dix années. Je crois que nous nous devons de la reconnaissance les uns aux autres quelque soit l'âpreté de nos discussions, parfois nécessaire. Je crois que nous nous devons de la reconnaissance pour ce que nous nous apportons les uns aux autres et pour ce que nous avons pu réaliser ensemble. Et c'est donc des sentiments de reconnaissance que j'ai à l'égard de mes collègues, tout d'abord, et aussi d'affection, et de haute considération. Et je voudrais avoir l'assurance que mon départ n'entraînera pas une séparation et que, quelque soit la suite des événements, nous pourrons encore nous revoir. Merci M. le Président.